



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Licence mention Sciences sanitaires et sociales

Sciences sanitaires et sociales



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Composante
UFR de santé,
médecine
et biologie
humaine



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

La licence Santé, Science Sociales sous la mention « Santé, Sciences Sociales » fait partie des cursus de formation de l'université Paris 13. L'enseignement se fait à Bobigny, en Seine Saint-Denis dans le cadre de l'UFR Santé Médecine Biologie Humaine. Première étape dans le LMD, cette filière ouvre vers les Masters : SST (Santé et Sécurité au Travail), le Master SPT (Santé, Populations, Territoires), le Master MOSS (Management des Organisations Sanitaires et Sociales). Des passerelles sont possibles avec d'autres formations.

Objectifs

Les objectifs de la licence sont :

- Acquérir une triple formation pluridisciplinaire en droit, économie-gestion et sciences sociales (anthropologie et sociologie) ;
- Acquérir une culture générale dans le domaine de la santé et du social ;
- Acquérir une maîtrise de l'outil informatique en vue d'obtenir le C2i grâce à des enseignements dispensés sur les trois années ;
- Acquérir une compétence certifiée en anglais

- S'initier aux techniques de la recherche en sciences sociales
- Apporter des éléments de réponse dans le règlement de cas concrets relevant du champ sanitaire et social ;
- Choisir en L3 un parcours spécialisé grâce à des Unités d'Enseignement d'Orientation/professionnalisation ;
- Préparer les épreuves écrites (note de synthèse) et orales dans le but de passer des concours administratifs (L3)

Savoir-faire et compétences

- Connaissance des principales problématiques contemporaines dans le secteur sanitaire et social,
- maîtrise des bases de l'approche juridique, économique et gestionnaire,
- aptitude à faire des enquêtes avec les outils des sciences sociales (questionnaire, interviews, observation etc.),
- analyse de données qualitatives et statistiques, maîtrise de l'outil bureautique,
- maîtrise de l'anglais,
- capacité à organiser son travail,
- travail collaboratif,
- aptitude rédactionnelle,
- aisance dans l'expression orale...



Organisation

Contrôle des connaissances

Dispositions Spécifiques à la mention Sciences Sanitaires et Sociales

Les règles de contrôle des connaissances sur les TD L1-L2-L3

Les enseignements donnés sous forme de travaux dirigés sont **obligatoires sous peine de défaillance**. L'évaluation des TD s'effectue dans le cadre d'un contrôle continu organisé par l'enseignant du TD, comportant DEUX notes⁽¹⁾

Pour les étudiants (régime normal) :

- Une note sur un oral ou un écrit (50 %)

ET

- Une note sur un travail écrit (dossier, petite question, QMC...) (50 %) dont la date sera fixée en début de TD

Ces notes constituent la moyenne de la note finale du TD. En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera donc considéré comme défaillant et se voit attribué la note de 0. La présence aux TD est obligatoire (à l'exception des étudiants justifiant d'un contrat de travail sur les heures du TD prévues).

Pour les étudiants salariés ou assimilés

- Une note sur un oral ou un écrit (50 %)

ET/ OU

- Une note sur un travail écrit (dossier, petite question, QMC) (50 %) dont la date sera fixée en début de TD. Cette note ou ces 2 notes constitueront la note finale ou la moyenne s'il y a lieu.

⁽¹⁾ Sauf exception pour le projet « Ecrit + » validé en L1 dans le cadre du cours de Méthodologie de la Documentation, où 3 notes seront attendues.

Admission

Conditions d'admission

La licence est accessible en 1ère, 2ème et 3ème année, à tous les niveaux de Bac à Bac+2, ainsi qu'aux professionnels.e.

Cette formation est particulièrement adaptée aux étudiants titulaires, d'un bac général et ST2S.

Modalités de candidature

Pour une entrée en Licence 1 : candidatures sur **Parcoursup**

Pour une entrée en Licence 2 et Licence 3 : candidatures via **eCandidat**

Droits de scolarité

Droits nationaux pour la licence (LMD).

Et après

Poursuite d'études



La licence prépare aux épreuves d'admission dans des IUT (DUT de carrières sociales), aux concours de la fonction publique (Etat et collectivités territoriales), dans des licences professionnelles.

Première étape dans le cursus Licence Master Doctorat, la licence de sciences sanitaires et sociales ouvre également à des Masters de l'université Paris 13 :

- Master SST « Santé et Sécurité au Travail » (USPN)
- Master ISU « Interventions Sociales et Urbaine » (USPN)
- Master MOSS « Gestion et management des institutions et organisations sanitaires et sociales » (USPN)
- Master SPPS « Santé, population, politique sociale » (Master Recherche de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et Paris 13).
- Master Droit social et relations sociales dans l'entreprise (USPN)
- Master Santé, population, territoires (USPN)
- Master SMQS Santé, Médecine, Questions Sociales (EHESS/USPN)

La poursuite des études est également possible dans des masters d'autres universités, par exemple :

- Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation de l'ESPE de Créteil, site de Saint-Denis, préparation au CAPLP Biotechnologies,
- Master Droit de la santé (Paris 8, Paris 5, Rennes, Nanterre, Toulouse Capitole)
- Master Droit de la santé, médical et médico-social (Université Paris 8) et droit social (Université Paris-Nanterre)
- Master Gestion et politiques de santé (Institut d'Études Politiques Paris),
- Master Action humanitaire internationale et ONG (Université Paris Est Créteil)
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel (Université Paris- Nanterre)

Passerelles et réorientation

Après L1, L2, L3, des passerelles existent avec les licences de Villetaneuse sous condition d'équivalences.

Insertion professionnelle

La licence permet de trouver des emplois auprès d'associations et d'entreprises, construisant des projets et les mettant en œuvre dans le champ de la santé et du social : éducation à la santé, mise en place de programmes de prévention, d'insertion sociale, secteur de l'aide à la personne (personnes âgées, handicap, petite enfance...). Elle débouche aussi sur des emplois dans des collectivités locales dans le cadre de contrats (à durée déterminée ou indéterminée, avec la possibilité de passer en interne les concours de la fonction publique territoriale)

Contacts



Contacts

Responsable(s)

Carine VASSY - Responsable L2

Responsable(s)

Marie JAISSON - Responsable L1

Responsable(s)

Marie EUDE - Responsable L2

Responsable(s)

Karima GUENFOUD - Responsable L3

Secrétariat pédagogique

Secrétariat de la Licence Sciences sanitaires et sociales (L1)

☎ 01 48 38 77 66

✉ licence.sss1@univ-paris13.fr

📍 UFR Santé, médecine et biologie humaine, 74 rue Marcel Cachin

Secrétariat pédagogique

Secrétariat de la Licence Sciences sanitaires et sociales L2

☎ 01 48 38 73 19

✉ licence.sss2@univ-paris13.fr

Secrétariat pédagogique

Secrétariat de la Licence Sciences sanitaires et sociales L3

☎ 01 48 38 76 74

✉ licence.sss3@univ-paris13.fr

Contact administratif

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ reprise-etudes-ftlv@univ-paris13.fr

Contact administratif

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ vap-ftlv@univ-paris13.fr

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Bobigny)

☎ 01 48 38 88 38

✉ orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.scuio.univ-paris13.fr>



Organisation

La licence n'est proposée qu'en formation initiale.